

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Diplomatische Vertretung
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Postulat
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Eperon, Lionel
Käppeli, Anita

Bevorzugte Zitierweise

Eperon, Lionel; Käppeli, Anita 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Diplomatische Vertretung, Postulat, 1994 - 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Auslandschweizer	1
Aussenwirtschaftspolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

APK-SR Aussenpolitische Kommission des Ständerates
EDA Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten

CPE-CE Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
DFAE Département fédéral des affaires étrangères

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

POSTULAT
DATUM: 27.09.1994
LIONEL EPERON

La Chambre des cantons a transmis un **postulat Simmen** (pdc, SO) priant le gouvernement de présenter un projet sur la **politique du personnel** au sein du DFAE. Il s'agit, entre autres, de déterminer combien d'ambassades la Confédération entend entretenir et quel profil devront avoir les diplomates à l'avenir.¹

POSTULAT
DATUM: 22.12.2011
ANITA KÄPPELI

Der Ständerat überwies im Dezember ein Postulat seiner APK, welches die Regierung beauftragt, im nächsten aussenpolitischen Bericht über das **schweizerische Aussennetz** Auskunft zu erteilen. Informiert werden soll darin über strategische Aspekte sowie über benötigte Ressourcen.²

Zwischenstaatliche Beziehungen

POSTULAT
DATUM: 30.09.1996
LIONEL EPERON

Le Conseil national a rejeté par 91 voix contre 11 un postulat Zwygart (pep, BE) qui priait le gouvernement d'envisager le transfert immédiat de Tel-Aviv à **Jérusalem** de l'ambassade de Suisse en Israël. Dans sa réponse au député bernois, le Conseil fédéral avait auparavant estimé qu'en raison de la controverse opposant Palestiniens et Israéliens au sujet du statut de la ville de Jérusalem pareille requête était malvenue.³

POSTULAT
DATUM: 31.12.1997
LIONEL EPERON

Sur la recommandation du Conseil fédéral, la Chambre du peuple a décidé de rejeter un postulat Grendelmeier (adi, ZH) qui – au vu des graves problèmes que peut poser l'immunité civile et pénale dont jouissent les diplomates étrangers en Suisse lorsque ces derniers causent des **dommages importants** – invitait le gouvernement à examiner dans quels cas et dans quelle mesure la Confédération aurait dû prendre en charge la réparation de ces dommages.⁴

Auslandschweizer

POSTULAT
DATUM: 21.12.1995
LIONEL EPERON

Le Conseil national a transmis un postulat Aguet (ps, VD) invitant le gouvernement à reprendre les pourparlers relatifs à un traité de transfèrement avec les autorités thaïlandaises afin que les **ressortissants suisses incarcérés en Thaïlande** aient la possibilité de purger leur peine sur le territoire national dans des conditions de détention meilleures.⁵

POSTULAT
DATUM: 22.10.1996
LIONEL EPERON

Conformément au postulat Aguet (ps, VD) transmis en 1995 par le Conseil national, les autorités fédérales ont mené un nouveau round de négociations avec la **Thaïlande** en vue de régler le sort des **prisonniers helvétiques** incarcérés dans les geôles thaïlandaises. A l'issue de ces pourparlers, les délégations des deux Etats ont paraphé un traité reconnaissant le droit aux ressortissants suisses et thaïlandais d'accomplir leur peine de prison dans leur pays d'origine.⁶

POSTULAT
DATUM: 21.12.1995
LIONEL EPERON

Aussenwirtschaftspolitik

Le Conseil national a transmis un postulat Raggenbass (pdc, TG) priant le gouvernement d'élaborer, à l'intention des représentations diplomatiques et consulaires, des lignes directrices visant à **promouvoir l'économie nationale** et le pôle d'attraction que constitue la Suisse.⁷

-
- 1) BO CE, 1994, p. 919 s.
 - 2) AB SR, 2011, S. 1295.
 - 3) BO CN, 1996, p. 1671 ss.
 - 4) BO CN, 1997, p. 2224 s.
 - 5) BO CN, 1995, p. 2702 s.
 - 6) NQ, 14.6.96; presse du 22.10.96.
 - 7) BO CN, 1995, p. 2699 s.